Asnières (92). Violences du 17 octobre : Le préfet veut expulser un pilleur et ses proches, très défavorablement connus des services de police, de leur logement social

23/10/2026 à 10h11



Condamné mardi pour le vol d'un sac de luxe à Paris, Sidi C., 25 ans, occupe un logement social à Asnières-sur-Seine avec ses proches, eux aussi multicondamnés. Alexandre Brugère veut s'appuyer sur cette situation pour obtenir l'expulsion de toute la famille.

L'individu mis en cause, Sidi C., un jeune homme de 25 ans très défavorablement connu des autorités, a été interpellé dans la nuit de samedi à dimanche dernier par des policiers en possession d'un sac de luxe neuf. *«Il n'a pas pu justifier la provenance de ce sac qui lui a donc été pris. Il n'a pas été interpellé mais invité à justifier l'achat du sac au commissariat»*, explique une source policière. Mais les fonctionnaires n'ont pas attendu que le jeune homme se présente pour ouvrir une enquête. Le numéro de série de l'article de luxe a ainsi permis de confirmer rapidement qu'il

avait été dérobé lors du saccage de la capitale.

Une perquisition du domicile familial a permis la découverte de six plaquettes de résine de cannabis pour environ 630 grammes, d’une somme importante d’argent liquide et de plusieurs trottinettes électriques volées. Placé en garde à vue, le suspect a été mis en examen pour «recel de bien provenant d’un vol» et condamné mardi à huit mois de prison ferme en comparution immédiate.

Le Figaro